

LE CANADA A BESOIN D'UNE POLITIQUE NATIONAL DE L'EAU



L'eau est essentielle à la santé et à la vie des populations. Au Canada, nous n'avons pas de stratégie nationale pour répondre aux problèmes urgents et aucun leadership au niveau fédéral pour conserver et protéger nos eaux. La politique fédérale de l'eau date de plus de 20 ans et est très désuète. Notre approvisionnement en eau fait face à des défis de plus en plus nombreux dont la contamination, la pénurie et les pressions pour exporter l'eau aux États-Unis par pipeline ou par déviation des eaux.

Le gouvernement du Canada se doit donc d'instaurer une politique nationale de l'eau.

Exportation en vrac

Le Canada et les États-Unis partagent des réseaux hydrographiques inter reliés. Les Grands Lacs représentent 20 pour cent de l'eau douce du monde et fournissent de l'eau potable à 45 millions de personnes. L'entente sur l'annexe des Grands Lacs, signée en décembre 2005 par l'Ontario, le Québec et huit états américains, permettra des déviations dans des cas d'exception et ne garantit pas au gouvernement du Canada un rôle décisif dans la conservation et la protection de l'approvisionnement en eau. Le Dakota du Nord est un état parmi d'autres qui fait face à une pénurie d'eau et qui se tourne vers le nord pour un nouvel approvisionnement grâce à des déviations ou des échanges entre bassins. L'exportation en vrac et les déviations entraîneraient le tarissement et des différends commerciaux internationaux qui ouvriraient de façon permanente les vannes vers les états américains assoiffés.

Une nouvelle politique nationale de l'eau doit interdire l'exportation de l'eau, prévoir des restrictions sévères dans les cas de déviation et consolider le rôle du gouvernement fédéral dans les questions internationales liées à l'eau.

Contamination de l'eau

En 2000, sept personnes sont mortes à Walkerton, Ontario lorsque l'eau potable a été contaminée par l'E. coli. En 2001, plus de 7 000 individus à North Battleford, Saskatchewan ont été affectés pendant trois mois par de l'eau avariée. En 2005, les gens de Kasechewan, une communauté crie de l'Ontario, ont

du évacuer leur maison à la suite de la contamination de l'eau. Selon le gouvernement du Canada, les municipalités diffusent des centaines d'avis d'ébullition de l'eau chaque année, la plupart à la suite de la contamination de l'eau. Depuis le 16 décembre 2005, 74 avis d'ébullition de l'eau ont été émis dans les communautés autochtones du Canada. Une tendance alarmante...

Une nouvelle politique nationale de l'eau doit établir des normes de salubrité de l'eau potable nationales.

Privatisation de l'eau potable

Les communautés d'un bout à l'autre du pays ont un urgent besoin d'argent pour réparer les conduits et les systèmes de filtration, qui relèvent maintenant de la juridiction municipale. Ces gouvernements se tournent vers des investisseurs privés pour financer les travaux de réfection dans le cadre de partenariats publics privés (PPP). L'eau est une question de santé et de sécurité publiques et devrait être gérée, réglementée et financée par des systèmes publics, qui doivent répondre à la communauté. Lorsque des entreprises à but lucratif contrôlent l'eau potable, la qualité diminue et les coûts augmentent.

Une nouvelle politique nationale de l'eau doit comprendre un plan d'investissement du gouvernement fédéral pour les municipalités.

Une pénurie croissante

L'eau est essentielle à la vie, mais n'est pas une ressource infinie. Même au Canada, un pays riche en eau, un quart des municipalités canadiennes ont fait face à des pénuries d'eau et un tiers d'entre elles dépendent d'eau souterraine — une ressource sur laquelle nous avons bien peu de données — pour combler leurs besoins quotidiens. La pénurie d'eau dans les Prairies a occasionné des dommages estimés à 5 milliards \$ en 2001. Ce faisant, les Canadiens gaspillent des quantités phénoménales d'eau chaque jour.

Une nouvelle politique nationale de l'eau doit articuler une stratégie de conservation exhaustive et investir dans la recherche et la surveillance de la ressource.

L'eau et l'ALENA

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) définit l'eau comme un « service » et un « investissement, » laissant l'eau canadienne à la merci d'investisseurs étrangers assoiffés. Si le Canada permet la cueillette et le transport d'eau vers d'autres pays à des fins industrielles à grande échelle, tout investisseur étranger aura droit au même traitement national que les entreprises canadiennes.

Une nouvelle politique nationale de l'eau doit s'assurer que l'eau ne deviendra pas une marchandise dans les contextes d'accords commerciaux actuels ou futurs.

Pour une politique nationale de l'eau

Le gouvernement fédéral doit mettre au point une politique nationale de l'eau qui déclare le droit à l'eau et protège l'eau canadienne des déviations, de l'exportation en vrac et de la privatisation et empêche qu'elle devienne une marchandise.

L'avenir de l'eau canadienne en dépend.

Dites à Stephen Harper que le Canada a besoin d'une politique nationale de l'eau

Le premier ministre Stephen Harper n'a pas vraiment clarifié la position de son gouvernement sur l'exportation en vrac de l'eau et la plateforme du Parti conservateur n'aborde pas les préoccupations grandissantes sur la stabilité et la qualité de l'approvisionnement en eau du Canada.

Communiquez avec Stephen Harper et laissez-lui savoir que le Canada a besoin d'une politique nationale de l'eau qui tient compte des réalités suivantes :

1. Le marché libre ne garantit pas l'accès à l'eau.
2. L'exportation en vrac pourrait ouvrir la porte à des différends commerciaux.
3. L'approvisionnement en eau du Canada est limité.
4. L'eau publique est plus salubre, plus propre et plus abordable.
5. L'eau est essentielle à la population et à la nature.

Pour rejoindre Stephen Harper :

Courriel : pm@pm.gc.ca

Télécopieur : 613-941-6900

Courrier : Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2



Pour plus d'information sur la protection de l'eau canadienne, visitez www.canadians.org, ou composez le 1-800-387-7177.